

## Conduire l'analyse financière d'une structure sociale ou médico-sociale

Journée d'étude en webinaire

**mardi 19 janvier 2027 de 9h30 à 17h00**

Une journée pour étudier les méthodes et outils de l'analyse financière  
et leur mise en oeuvre dans le secteur social et médico-social

### Les participants

Directeurs et responsables financiers et comptables  
des ESSMS

Agents des autorités de contrôle et tarification

### L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

*Directeur d'Ascor,  
il est un des tout meilleurs spécialistes  
du financement et de la gestion  
de l'action sociale et médico-sociale.*



### Les questions traitées

#### Pourquoi effectuer le diagnostic financier d'un ESSMS ?

Diagnostic "financier" et diagnostic "économique".  
Les utilisations et le périmètre du diagnostic financier.  
Analyse financière rétrospective et analyse financière prospective.

#### Les matériaux d'un diagnostic financier

Compte de résultat, bilan, état des immobilisations, EPRD et ERRD.

#### Méthodologie d'analyse des grands équilibres d'exploitation

Les différentes charges et produits. Les soldes de gestion.  
La modulation de l'analyse en fonction de l'activité des structures.

#### L'analyse du "haut de bilan"

Le financement des immobilisations.  
L'analyse du patrimoine de la structure.  
L'analyse de l'endettement et des emprunts en cours.

#### L'analyse du "bas de bilan"

L'actif circulant et les dettes à court terme.  
Besoin en fonds de roulement, fonds de roulement, trésorerie.

**Exemples d'utilisation de l'analyse financière  
par un organisme gestionnaire  
ou par l'autorité de contrôle et tarification**

### L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée  
au milieu de chaque demi-journée.

### Documentation, interactions

Un dossier documentaire est adressé  
par courriel avant le début de la journée  
d'étude.

Les interactions entre les participants et  
l'animateur ont lieu par oral et par écrit  
("chat") pendant la session.

### Modalités de connexion

La session se déroulera sur une plate-forme  
de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit  
(ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente  
de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge,  
ou Opéra.

### L'analyse financière d'une structure sociale ou médico-sociale

**mardi 19 janvier 2027 de 9h30 à 17h00**

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 635 euros par participant.

#### Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf)**.

La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé

et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

#### Accès des participants à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation comportant un **lien hypertexte d'accès à la journée d'étude**.

#### Organisme-client

Dénomination

Eventuellement,  
numéro SIREN ou SIRET

Adresse  
postale

#### Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

#### Participants

| Civilité | Prénom | NOM | Adresse e-mail de connexion |
|----------|--------|-----|-----------------------------|
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants (  ) x 635 euros =  euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet